



## Compte-rendu du CTL du 12 mai 2022 For Pro et budget

Albi, le 12 mai 2022

En introduction, quelques échanges ont eu lieu autour du NRP et des restructurations. Le Directeur, « sans connaître l'avenir », compte sur une stabilisation de l'existant et une montée en puissance des services restructurés.

Pour Solidaires Finances Publiques, nous n'en sommes pas moins inquiets face au développement des plates-formes qui vont prendre en charge de plus en plus d'appels et de mails des usagers (particuliers et professionnels) : ce basculement de missions pourrait en effet entraîner de nouvelles suppressions d'emplois dans les services locaux et de nouvelles restructurations en cascade. Nous n'oublions pas que nous sommes à la fin du Contrat d'Objectif et de Moyen (COM) 2020-2022 : sa renégociation sera à surveiller de très près en 2023.

### **Formation professionnelle :**

Après 2 années atypiques, du fait de la COVID et de ses conséquences, la Formation Professionnelle tend à revenir à la normale, avec une nette augmentation du nombre de stages en présentiel et le recul du distanciel.

Solidaires Finances Publiques a exprimé sa satisfaction devant cette inversion. En effet, même si nous ne sommes pas opposés par principe aux stages en visio (tout dépend du sujet et de la durée), nous affirmons néanmoins que **rien n'est plus enrichissant que le contact humain et de vrais échanges entre collègues** de différentes directions et aux parcours variés.

De même, Solidaires Finances Publiques a salué les efforts faits par la DDFiP du Tarn pour proposer des stages locaux, mais a aussi insisté pour encourager les agents à participer aux stages à l'ENFiP Toulouse qui offrent plus de choix et donnent accès à un niveau de technicité supérieur (le local est en effet très généralement réservé aux formations de 1<sup>er</sup> niveau). **Ne perdons jamais de vue que nous portons haut la revendication de notre technicité**, en faisant le lien avec la nécessaire revalorisation de nos rémunérations : le jour où nous nous résignerons à n'être que des agents « presse-boutons », nous devons aussi accepter d'être payés en conséquence. **La formation est donc un enjeu d'avenir de nos missions et de nos conditions d'emploi.**

Par ailleurs, Solidaires Finances Publiques a réaffirmé les limites des e-formations. Là aussi, nous n'y sommes pas opposés par principe, et tout dépend du sujet et de la durée. Cela étant, nous notons que rare sont les agents qui déroulent ce type de formation en ayant posé une absence pour formation. Cela se fait sur la journée de travail, entre deux dossiers, tôt le matin ou tard le soir, voire en télétravail... Bref, cela se fait bien souvent dans des conditions inadaptées à la formation et on peut donc s'interroger sur ce que les collègues en retirent. Nous ne pouvons que vous encourager à bien distinguer temps de travail et temps de formation : **la formation est un droit auquel nous devons rester fermement attachés.**

Enfin, Solidaires Finances Publiques a souvent mis en avant les besoins de formation pour le traitement de texte, les tableurs, bref en matière bureautique. La direction nous a informé que les

agents de la DDFiP du Tarn vont très bientôt être sollicités pour participer à un autotest, qui portera sur la bureautique, le web et la sécurité informatique. Chaque agent sera libre de faire remonter ses résultats à la For Pro qui pourra alors établir un plan de formation adapté.

### **Budget de la DDFiP du Tarn :**

La direction s'est félicitée d'avoir pu, pour la deuxième année consécutive, terminer l'exercice budgétaire sans avoir à demander d'abondements à la Centrale afin de pouvoir payer les dépenses jusqu'au 31 décembre 2021. Cette meilleure maîtrise budgétaire est en partie liée à des conséquences de la pandémie et/ou la réduction de certains coûts (moins de déplacements, baisse du budget affranchissement...).

Toutefois, **à chaque année qui passe, le budget de la direction se réduit**, ce qu'a dénoncé Solidaires Finances Publiques. En effet, les restructurations, subies par les agents, dégagent des économies (loyers, consommables) qui devraient pouvoir, au moins en partie, bénéficier à l'amélioration de nos conditions de travail : si le Directeur comprend bien l'idée, ça ne fonctionne pas comme ça. Pourtant, de très nombreux travaux pourraient être faits pour améliorer nos bâtiments, que ce soit en terme d'économie d'énergie (rénovation thermique et électrique), de confort (changement des sols...). Or, la plupart des travaux immobiliers d'ampleur se font soit dans l'urgence (rénovation du toit-terrasse du CFiP de Castres à cause de fuites), soit par obtention de subventions (changement des ouvrants au CFiP d'Albi) ce qui rend les choses assez aléatoires.

Cet état de fait peut même nous empêcher de bénéficier de certaines subventions. Nous avons ainsi appris que dans le cadre d'un « plan de résilience », il a été proposé à la DDFiP du Tarn de poser des panneaux photo-voltaïques sur les toits qui le permettent. La direction s'est dite intéressée, mais a dû refuser car ces mêmes toits ne sont pas en état et nécessitent des travaux (isolation notamment).

La direction essaie cependant de se tenir prête à saisir toute opportunité à sa portée. Elle a fait réaliser des audits énergétiques sur les CFiP d'Albi, Castres et Mazamet (bâtiments domaniaux) afin d'avoir des pistes d'action chiffrées en gain énergétique pour pouvoir candidater très rapidement aux futurs plans ou campagnes subventionnées.

De même, la direction finance les opérations à sa portée : elle prévoit ainsi de remplacer tout l'éclairage traditionnel par du LED ; elle compte également remplacer deux véhicules thermiques par des électriques.

Hors l'immobilier, **l'informatique reste un budget important**, même si une bonne part relève du national pour les dotations en ordinateurs portables. A ce sujet, une nouvelle dotation est attendue pour septembre 2022 qui devrait permettre d'équiper à terme la totalité des agents de la DDFiP du Tarn. Cela n'implique pas plus de télétravail, notamment pour celles et ceux qui n'en veulent pas ; mais nous serons équipés pour faire face à un éventuel retour en force de la pandémie, ou en cas de sinistre immobilier.

S'agissant de la **téléphonie**, Solidaires Finances Publiques est intervenu pour rappeler que le changement d'opérateur s'est fait « dans la douleur », occasionnant des dysfonctionnements d'ampleur à Albi et à Castres. Une nouvelle évolution va être déployée progressivement jusqu'en 2024 avec le passage à la TOIP (téléphone par internet). Des économies sont attendues, mais aussi une meilleure maîtrise de nos outils de communication. Ainsi, cette nouvelle technologie nous permettrait de nous passer des autocoms et des Serveurs Vocaux Interactifs (SVI), sources constantes de problèmes et qui nécessitent le recours onéreux à des prestataires externes.

Enfin, Solidaires Finances Publiques s'est inquiété du prochain renouvellement du marché SOLIMP

qui concerne les moyens d'impression, en demandant si des retraits de matériels étaient prévus. La direction a répondu qu'il s'agirait plutôt de rationalisation, certains équipements étant largement sous-utilisés et de redéploiement...

### **Questions diverses :**

- Recrutement d'un ou une apprenti·e au SPFE de Castres : ce projet est se fait en lien avec une école de notariat sur Albi ; un appel à candidature a déjà été publié. L'idée est de recruter un ou une étudiant·e de 2ème année pour un contrat en alternance sur 1 an.
- Reclassement des postes comptables au 1/1/2023 : la Pairie départementale restera accessible à un IDIV de classe normale (C3). Départ de l'actuel Payeur au 30/12/2022.
- Densification du CFiP de Gaillac : une convention est en cours de discussion avec l'Éducation Nationale pour installer 7 personnes dans les anciens bureaux du SIP au 1<sup>er</sup> étage. Cela permet de justifier de continuer à utiliser ce bâtiment (ratio m<sup>2</sup> par agent) et permettra quelques économies puisqu'il y aura un loyer et des charges qui seront versés à la DDFiP.
- Point COVID : un seul cas recensé ces 15 derniers jours.